

بسم الله الرحمن الرحيم

Actuelité & Commentaire

Un métal toxique et dangereux dans les croissants et le pain en France, et les autorités se contentent d'un simple avertissement !

(Traduit)

Actuelité :

L'Agence française de sécurité alimentaire a averti que les croissants, le pain français et les céréales du petit-déjeuner pourraient avoir exposé des millions de consommateurs à un métal toxique, associé à des risques de cancer!

Les experts de l'Agence ont indiqué que près de la moitié de la population française pourrait consommer des quantités préoccupantes de cadmium, un métal lourd, par le seul biais de son alimentation. Ce métal, présent dans les engrais utilisés dans l'agriculture moderne, s'accumule dans le sol avant de se retrouver dans les aliments de base consommés quotidiennement par des millions de personnes !

Les résultats publiés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ont été qualifiés d'inquiétants, avec des avertissements selon lesquels les risques pourraient s'aggraver si des mesures urgentes ne sont pas prises.

Commentaire:

Les aliments de base que les Français consomment quotidiennement, à savoir le pain, les viennoiseries, les pâtes, le riz et les pommes de terre, ainsi que les produits transformés à base de blé tels que les gâteaux, les biscuits et les céréales du petit-déjeuner, entraînent une accumulation de ce métal dangereux dans leur organisme ! Sachant que le cadmium s'accumule dans l'organisme au fil du temps, même de petites quantités consommées régulièrement constituent un danger majeur sur plusieurs décennies.

Quelle a donc été la réaction de l'État et des autorités officielles face à ces avertissements?

Les autorités sanitaires françaises se sont contentées de conseiller aux Français de ne pas renoncer complètement au pain, mais plutôt de diversifier leur alimentation pour éviter une exposition répétée aux mêmes sources, tout en recommandant de consommer davantage d'aliments qui ont tendance à contenir des niveaux plus faibles de ce métal, comme les lentilles et les pois chiches. L'Agence de sécurité sanitaire a également appelé le gouvernement français à renforcer la réglementation sur les engrais !

La santé des gens a-t-elle si peu de valeur que l'État ne prend pas de mesures immédiates pour empêcher ce préjudice grave qui sonne l'alarme ? La santé n'est-elle pas un droit humain fondamental que l'État se doit de garantir et de protéger ?

Rappelons que le cadmium est classé comme substance cancérigène en France depuis 2012, mais que le gouvernement français a autorisé et continue d'autoriser jusqu'à 90 milligrammes par kilogramme d'engrais phosphatés, contre une limite maximale de 60 milligrammes dans de nombreux autres pays européens. Même certains engrais autorisés pour l'agriculture biologique contiennent du cadmium, ce qui démontre clairement à quel point l'État fait preuve de négligence envers la santé des gens et manque à son rôle de protection et à son devoir à cet égard.

Il y a un monde entre un État véritablement protecteur et un État dont le seul souci est le profit et la garantie de ses propres intérêts, et non ceux du peuple !

**Rédigé pour la radio du bureau central des médias du Hizb-ut Tahrir
Minnat Allah Taher**